

Observation demat22

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 11/02/2019 à 15:09:26.

[Depuis cette page.](#)

### **Votre message**

Mesdames, Messieurs,

Quelques remarques sur la modification du PLU

Les modifications proposées entraînent une augmentation considérable du nombre de lits proposés à la fois à Morzine et à Avoriaz.

A Avoriaz

L'hôtel est beaucoup plus important qu'annoncé. S'agit-il d'un hôtel ? On peut en douter. La taille de l'immeuble prévu est une nuisance.

La transformation du Village des enfants pose également un problème : On avait à cet endroit une densité faible qui convenait à sa destination : un espace pour les enfants.

Le Club Med et la prolongation de l'Amara ajoutent également un nombre de lits conséquent.

A Morzine, le nombre de programmes immobiliers est aussi sidérant. Le village va vraiment perdre son authenticité.

On va, avec l'augmentation du trafic sur le téléphérique et l'hôtel augmenter énormément le trafic sur la place Jean Vuarnet. Or aujourd'hui, traverser la place lorsqu'on est piéton relève déjà d'un pari dangereux ! Lorsqu'on descend de l'immeuble Sassanka doté d'un ascenseur public, c'est pire, on risque vraiment sa vie, surtout depuis que la Folie Douce déverse des skieurs dans des états douteux sur le bd des skieurs. le passage réservé pour les piétons sur le bd des skieurs n'est pas sécurisé et souvent inexistant, et dans tous les cas le traverser en bas est véritablement dangereux, déjà aujourd'hui !

Le deuxième point concerne le trafic sur les pistes.

Déjà aujourd'hui, skier pendant les périodes de vacances scolaires devient difficile du fait de la forte fréquentation.

Il ne faut pas négliger le fait que pour différentes raisons : trop de neige ou pas assez, la Serma est amenée à réduire le nombre de pistes disponibles assez fréquemment comme on a pu le voir cette saison : à Noël pistes glacées interdisant le secteur des noires, en janvier sécurisation des secteurs après les chutes, vent etc..

Quand il n'y a pas de neige c'est l'ensemble des communes voisines qui montent.

Dans ces conditions, même rajouter quelques pistes ne change pas la donne et concentre sur peu de piste un nombre très important de personnes.

Qu'en est-il de la responsabilité des acteurs privés ou publics ?

A force de rajouter des programmes immobiliers à Avoriaz, mais aussi à Morzine, on va vers de graves problèmes sur les pistes.

Si l'échange prévu : un téléphérique contre de l'immobilier qui amène plus de forfaits, est bien réel, il faudra à un moment mettre les acteurs en face de leurs responsabilités en matière d'accidents sur les pistes.

Par ailleurs, il me semble qu'on n'a pas résolu à Avoriaz les problèmes d'écoulement des eaux usées. Ce serait intéressant de se pencher dessus avant d'en rajouter.

Qu'en est-il de l'eau ? En a-t-on pour tous, compte tenu de cette augmentation de population prévue ?

J'espère que ces différents éléments seront pris en compte avant d'autoriser tous ces nouveaux programmes.